

SE MOBILISER

LE 1^{er} MAI

POUR FAIRE ENTENDRE

NOS EXIGENCES SOCIALES

ET ENVIRONNEMENTALES !



Pour un changement de cap social toutes et tous dans la rue le 1^{er} mai

La mobilisation du 1^{er} mai est centrale :

- pour dire que personne n'a mandat pour remettre en cause nos retraites ou pour casser à nouveau le code du Travail ;
- pour montrer la solidarité des travailleuses et des travailleurs et exiger la paix en Ukraine et la liberté en Russie ;
- pour faire entendre nos exigences sociales et environnementales.

La retraite à 64 ou 65 ans, c'est non !



Une réforme qui ne répond à aucune nécessité économique.
Les chiffrages du Conseil d'orientation des retraites sont clairs : du fait des précédentes réformes régressives, la part des retraites dans le PIB va baisser. Le report de l'âge légal à 64 ou 65 ans ne répond donc pas à un besoin de financement.



Une réforme injuste qui va faire chuter les pensions.

❖ Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter encore l'âge de départ n'augmentera pas l'emploi de seniors mais fera chuter les pensions qui sont déjà de plus en plus faibles du fait des précédentes réformes. Pour un cadre, la pension totale représentait 72 % de son salaire de fin de carrière en 1990, elle n'est plus aujourd'hui que de 67,2 % et ne représentera plus que 51 % en 2062*.

❖ L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans.

* (Source : Agirc-Arrco).



La retraite à 60 ans avec 75 % de son dernier salaire c'est possible.

Pour la financer il faut par exemple : instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, taxer les dividendes, mettre à contribution l'intérêt communautaire, la participation et l'épargne salariale, et augmenter les cotisations patronales.

Nous voulons :



Augmenter les salaires et reconnaître les qualifications.
L'inflation complique les fins de mois pour de plus en plus de salarié·e·s. En l'absence de mécanisme automatique de revalorisation des grilles, les qualifications sont niées et les cadres et professions intermédiaires sont toujours plus nombreux à être déclassés et payés autour du Smic, les autres étant renvoyés vers des augmentations individuelles et discrétionnaires. La CGT propose notamment de rétablir l'échelle mobile des salaires (qui existait aujourd'hui en Belgique et en France jusqu'en 1983) pour répercuter l'augmentation du Smic sur l'ensemble des salaires.



Des services publics au service de l'intérêt général.

La pandémie l'a démontré : nous avons besoin d'hôpitaux, d'écoles, de maisons de retraites, de chercheurs... Au lieu de payer des cabinets de conseil des millions d'euros pour imposer le Wall Street management, il faut donner aux agent·e·s publics les moyens de remplir leur mission d'intérêt général. Reconnaître et rémunérer les qualifications, recruter pour répondre aux besoins de la population !



Reprendre la main !

Seul·e·s, nous sommes enfermé·e·s dans l'injonction à « *se soumettre ou se démettre* ». Collectivement, nous pouvons faire changer la donne en utilisant nos savoirs et nos savoirs-faire, en agissant à partir nos responsabilités professionnelles et des informations et leviers stratégiques auxquels nous avons accès. Débattons-en sur nos lieux de travail, avec nos collègues, nos ami·e·s ; syndiquons-nous pour pouvoir être professionnellement engagés et socialement responsables.

De l'argent, il y en a...

EN 2021 69,4 MILLIARDS
D'EUROS ONT ÉTÉ VERSÉS
AUX ACTIONNAIRES DU CAC40,
UN MONTANT RECORD
QUI PERMETTRAIT
DE RÉMUNÉRER 1,94 MILLION
DE SALARIÉ·E·S
AU SALAIRE MÉDIAN !

(35 804€ / an, cotisations patronales incluses).



SE MOBILISER

LE 1^{er} MAI

POUR FAIRE ENTENDRE

NOS EXIGENCES SOCIALES

ET ENVIRONNEMENTALES !



Pour un changement de cap social toutes et tous dans la rue le 1^{er} mai

La mobilisation du 1^{er} mai est centrale :

- pour dire que personne n'a mandat pour remettre en cause nos retraites ou pour casser à nouveau le code du Travail ;
- pour montrer la solidarité des travailleuses et des travailleurs et exiger la paix en Ukraine et la liberté en Russie ;
- pour faire entendre nos exigences sociales et environnementales.

La retraite à 64 ou 65 ans, c'est non !



Une réforme qui ne répond à aucune nécessité économique.
Les chiffrages du Conseil d'orientation des retraites sont clairs : du fait des précédentes réformes régressives, la part des retraites dans le PIB va baisser. Le report de l'âge légal à 64 ou 65 ans ne répond donc pas à un besoin de financement.



Une réforme injuste qui va faire chuter les pensions.

❖ Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter encore l'âge de départ n'augmentera pas l'emploi de seniors mais fera chuter les pensions qui sont déjà de plus en plus faibles du fait des précédentes réformes. Pour un cadre, la pension totale représentait 72 % de son salaire de fin de carrière en 1990, elle n'est plus aujourd'hui que de 67,2 % et ne représentera plus que 51 % en 2062*.

❖ L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans.

*(Source : Agirc-Arrco).



La retraite à 60 ans avec 75 % de son dernier salaire c'est possible.

Pour la financer il faut par exemple : instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, taxer les dividendes, mettre à contribution l'intéressement, la participation et l'épargne salariale, et augmenter les cotisations patronales.

Nous voulons :



Augmenter les salaires et reconnaître les qualifications.
L'inflation complique les fins de mois pour de plus en plus de salarié·e·s. En l'absence de mécanisme automatique de revalorisation des grilles, les qualifications sont niées et les cadres et professions intermédiaires sont toujours plus nombreux à être déclassés et payés autour du Smic, les autres étant renvoyés vers des augmentations individuelles et discrétionnaires. La CGT propose notamment de rétablir l'échelle mobile des salaires (qui existait aujourd'hui en Belgique et en France jusqu'en 1983) pour répercuter l'augmentation du Smic sur l'ensemble des salaires.



Des services publics au service de l'intérêt général.

La pandémie l'a démontré : nous avons besoin d'hôpitaux, d'écoles, de maisons de retraites, de chercheurs... Au lieu de payer des cabinets de conseil des millions d'euros pour imposer le Wall Street management, il faut donner aux agent·e·s publics les moyens de remplir leur mission d'intérêt général. Reconnaître et rémunérer les qualifications, recruter pour répondre aux besoins de la population !



Reprendre la main !

Seul·e·s, nous sommes enfermé·e·s dans l'injonction à « *se soumettre ou se démettre* ». Collectivement, nous pouvons faire changer la donne en utilisant nos savoirs et nos savoirs-faire, en agissant à partir nos responsabilités professionnelles et des informations et leviers stratégiques auxquels nous avons accès. Débattons-en sur nos lieux de travail, avec nos collègues, nos ami·e·s ; syndiquons-nous pour pouvoir être professionnellement engagés et socialement responsables.

De l'argent, il y en a...

EN 2021 69,4 MILLIARDS
D'EUROS ONT ÉTÉ VERSÉS
AUX ACTIONNAIRES DU CAC40,
UN MONTANT RECORD
QUI PERMETTRAIT
DE RÉMUNÉRER 1,94 MILLION
DE SALARIÉ·E·S
AU SALAIRE MÉDIAN !
(35 804€ / an, cotisations patronales incluses).



SE MOBILISER

LE 1^{er} MAI

POUR FAIRE ENTENDRE

NOS EXIGENCES SOCIALES

ET ENVIRONNEMENTALES !



Pour un changement de cap social toutes et tous dans la rue le 1^{er} mai

La mobilisation du 1^{er} mai est centrale :

- pour dire que personne n'a mandat pour remettre en cause nos retraites ou pour casser à nouveau le code du Travail ;
- pour montrer la solidarité des travailleuses et des travailleurs et exiger la paix en Ukraine et la liberté en Russie ;
- pour faire entendre nos exigences sociales et environnementales.

La retraite à 64 ou 65 ans, c'est non !



Une réforme qui ne répond à aucune nécessité économique. Les chiffrages du Conseil d'orientation des retraites sont clairs : du fait des précédentes réformes régressives, la part des retraites dans le PIB va baisser. Le report de l'âge légal à 64 ou 65 ans ne répond donc pas à un besoin de financement.



Une réforme injuste qui va faire chuter les pensions.

❖ Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter encore l'âge de départ n'augmentera pas l'emploi de seniors mais fera chuter les pensions qui sont déjà de plus en plus faibles du fait des précédentes réformes. Pour un cadre, la pension totale représentait 72 % de son salaire de fin de carrière en 1990, elle n'est plus aujourd'hui que de 67,2 % et ne représentera plus que 51 % en 2062*.

❖ L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans.

* (Source : Agirc-Arrco).



La retraite à 60 ans avec 75 % de son dernier salaire c'est possible.

Pour la financer il faut par exemple : instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, taxer les dividendes, mettre à contribution l'intérêt communautaire, la participation et l'épargne salariale, et augmenter les cotisations patronales.

Nous voulons :



Augmenter les salaires et reconnaître les qualifications. L'inflation complique les fins de mois pour de plus en plus de salarié·e·s. En l'absence de mécanisme automatique de revalorisation des grilles, les qualifications sont niées et les cadres et professions intermédiaires sont toujours plus nombreux à être déclassés et payés autour du Smic, les autres étant renvoyés vers des augmentations individuelles et discrétionnaires. La CGT propose notamment de rétablir l'échelle mobile des salaires (qui existait aujourd'hui en Belgique et en France jusqu'en 1983) pour répercuter l'augmentation du Smic sur l'ensemble des salaires.



Des services publics au service de l'intérêt général.

La pandémie l'a démontré : nous avons besoin d'hôpitaux, d'écoles, de maisons de retraites, de chercheurs... Au lieu de payer des cabinets de conseil des millions d'euros pour imposer le Wall Street management, il faut donner aux agent·e·s publics les moyens de remplir leur mission d'intérêt général. Reconnaître et rémunérer les qualifications, recruter pour répondre aux besoins de la population !



Reprendre la main !

Seul·e·s, nous sommes enfermé·e·s dans l'injonction à « *se soumettre ou se démettre* ». Collectivement, nous pouvons faire changer la donne en utilisant nos savoirs et nos savoirs-faire, en agissant à partir nos responsabilités professionnelles et des informations et leviers stratégiques auxquels nous avons accès. Débattons-en sur nos lieux de travail, avec nos collègues, nos ami·e·s ; syndiquons-nous pour pouvoir être professionnellement engagés et socialement responsables.

De l'argent, il y en a...
EN 2021 69,4 MILLIARDS D'EUROS ONT ÉTÉ VERSÉS AUX ACTIONNAIRES DU CAC40, UN MONTANT RECORD QUI PERMETTRAIT DE RÉMUNÉRER 1,94 MILLION DE SALARIÉ·E·S AU SALAIRE MÉDIAN !
(35 804€ / an, cotisations patronales incluses).

